

LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

VOLET 2 - RAPPORT DES LIGNES DIRECTRICES ET SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
MISE EN CONTEXTE	7
CONNAISSANCE DU MILIEU	7
Le contexte	7
Orientation du mandat	7
Nature du Mandat	7
SOMMAIRE DE LA VISION DU PPU ET POINTS MARQUANTS	11
Vision d'ensemble du PPU concernant les parcs	11
Éléments de la vision du PPU	13
SOMMAIRE DU RAPPORT VALIDATION DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS	15
DÉMARCHES PARTICIPATIVES	17
Atelier de codesign interne	17
Ateliers de concertation citoyenne	20
DÉFINITION DES BESOINS POUR LES TROIS PARCS	35
LIGNES DIRECTRICES	39
UNE VISION GLOBALE	39
MARQUER L'HISTOIRE DU QUARTIER	40
Actions	40
PROMOUVOIR LA CULTURE	42
Actions	42
CONSOLIDER UNE COMMUNAUTÉ EN DEVENIR PAR LA FLEXIBILITÉ SPATIALE	43
Actions	43
LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	44
Actions	44
SUSCITER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE JEU	45
Actions	45

INTRODUCTION

La Ville de Montréal a confié le mandat au bureau d'architecture de paysage Projet Paysage le mandat d'élaborer des lignes directrices d'aménagement pour trois nouveaux parcs à Griffintown ainsi que des avant-projets détaillés pour deux d'entre eux.

Le présent rapport vise à définir les lignes directrices suite à une consultation de documents et d'études ayant été réalisées pour définir les besoins et les objectifs des nouveaux parcs, par des démarches participatives avec les citoyens et les différents intervenants au sein de la ville, soit auprès Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) et l'arrondissement du Sud-Ouest, ainsi que par l'étude et l'analyse des lieux.

Les lignes directrices présentées sont basées sur trois grands principes et serviront de référence pour la conception future des parcs :

- **L'élaboration d'une vision d'ensemble forte où toutes les interventions participent à une œuvre paysagère cohérente avec l'histoire du lieu, à l'expérience des visiteurs ainsi qu'à la mise en œuvre d'une diversité écologique;**
- **Le respect de l'esprit du lieu grâce à la cohérence des aménagements proposés et renforcer le caractère unique du secteur;**
- **La proposition d'aménagements développant une identité novatrice et iconique, appelée à devenir une référence identitaire forte pour le milieu.**

Inspiré des lignes directrices, le troisième rapport fera part des critères d'aménagement pour deux des parcs.

LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT
POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

1

CONNAISSANCE DU MILIEU

1. CONNAISSANCE DU MILIEU

LE CONTEXTE

Situé au cœur de Montréal dans l'arrondissement du Sud-Ouest, au nord du canal de Lachine, le secteur Griffintown se trouve à proximité des principaux pôles d'attraction de la métropole et au sud du centre des affaires, dans le quartier de l'innovation.

Totalisant près de 84 hectares, le secteur est en profonde transformation depuis les dernières années. Projet urbain caractérisé comme ayant pour objectif la transformation d'un ancien secteur industriel en un quartier émergent, celui-ci vise également à tisser des liens entre les différents secteurs adjacents tout en renforçant la vocation de Montréal comme ville du savoir construite sur les valeurs du 21e siècle.

Avec l'arrivée de nouveaux résidents, en lien avec l'effervescence immobilière du quartier et l'installation de jeunes familles, l'aménagement d'espaces publics ou verts ainsi que de parcs est primordial à l'amélioration de la qualité de vie des résidents.



ORIENTATION DU MANDAT

Le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) et l'arrondissement du Sud-Ouest souhaitent réaliser les lignes directrices d'aménagement pour trois nouveaux parcs de Griffintown ainsi que des avant-projets détaillés pour deux d'entre eux. L'objectif principal est de créer des parcs dédiés aux différents usagers ainsi qu'à l'épanouissement des résidents tout en étant accueillants, stimulants, confortables, sécuritaires et accessibles à tous.

Plusieurs études ont d'ailleurs déjà été réalisées afin de déterminer les besoins et les enjeux du quartier, ainsi que pour définir la vision d'ensemble pour l'aménagement des sites. Pour élaborer celle-ci, il a d'abord été nécessaire de comprendre les spécificités du lieu, à savoir ce qui le rend unique et ce qui résonne dans la mémoire collective grâce au riche passé historique, au contexte bâti, au paysage existant et à l'apport culturel que le quartier souhaite incarner.

Les lignes directrices sont donc basées et inspirées par multiples outils de référence tels que le **Programme particulier d'urbanisme (PPU)** pour le secteur Griffintown entré en vigueur en 2013 ou le concours de design urbain d'envergure canadienne pour le réaménagement de la Promenade Smith en 2011. En 2014, la version préliminaire du « Plan directeur » à titre de guide pour les travaux d'aménagement de parcs ainsi que l'inauguration du premier parc du quartier du secteur des Bassins du Nouveau Havre ont également été des sources pour la réflexion. Ce plan directeur démontre d'ailleurs la volonté de la Ville et de l'arrondissement de répondre aux différents besoins de sa population grâce à une démarche créative et innovatrice, servant à établir une vision d'ensemble pour la communauté. Dans ce contexte, l'élaboration des lignes directrices pour les trois parcs ainsi que les avant-projets détaillés les accompagnants, s'inscrivent dans la continuité de l'étude « **Secteur Griffintown : Validation des besoins et programmation des nouveaux lieux publics** », réalisée par Vlan Paysages (en collaboration avec Provencher Roy) en 2016.

NATURE DU MANDAT

En collaboration avec les divers services de la Ville de Montréal, l'élaboration des lignes directrices pour trois parcs ainsi que la réalisation d'avant-projets détaillés doit notamment considérer :

- les notions et critères de design en matière de développement durable ;
- les enjeux patrimoniaux et historiques associés au quartier ;
- le contexte sensible dans lequel le secteur évolue.

Considérant le dynamisme immobilier du quartier et les besoins grandissants des résidents, la Ville entend aménager trois nouveaux parcs au sein du quartier de Griffintown. Les aménagements proposés permettront non seulement d'offrir aux citoyens un équipement public complet, innovateur et de facture contemporaine, mais également d'avoir un rayonnement à l'échelle métropolitaine,

Trois grands principes ont donc soutenu la réflexion relative aux lignes directrices :

- 1. L'élaboration d'une vision d'ensemble forte où toutes les interventions participent à une œuvre paysagère cohérente avec l'histoire du lieu, à l'expérience des visiteurs ainsi qu'à la mise en œuvre d'une diversité écologique ;**
- 2. Le respect de l'esprit du lieu grâce à la cohérence des aménagements proposés et renforcer le caractère unique du secteur ;**
- 3. La proposition d'aménagements permettant de développer une identité novatrice et iconique, appelée à devenir une référence identitaire forte pour le milieu.**

PORTÉE

Ce livrable vise la création d'un document de référence établissant les lignes directrices globales qui servira à la production des avant-projets détaillés pour les trois parcs.

Ce document inclut toute l'analyse de la connaissance du milieu, des études précédentes ainsi que des ateliers de participation tant internes qu'avec les citoyens, qui ont mené à la définition des besoins et permettant l'élaboration des lignes directrices assorties d'actions à mener.

Par la suite les critères d'aménagement seront détaillés dans le troisième et dernier livrable.



1. CONNAISSANCE DU MILIEU

LOCALISATION



1. CONNAISSANCE DU MILIEU

LOCALISATION - PARCS ET ESPACES VERTS



LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT
POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

2

SOMMAIRE DE LA VISION DU PPU

2. SOMMAIRE DE LA VISION DU PPU ET POINTS MARQUANTS

VISION D'ENSEMBLE DU PPU CONCERNANT LES PARCS

Document de planification entré en vigueur en mai 2013, le PPU – Secteur Griffintown présente, en plus d'une vision pour le quartier, des orientations quant à la planification des espaces publics du secteur.

La vision pour les aménagements sur le domaine public repose sur les deux grands fondements suivants (p.16) :

- « L'héritage urbain et historique de Griffintown ;
- La mise en place de conditions permettant de nouvelles pratiques collectives et durables ».

De plus, celui-ci reconnaît l'importance du rôle joué par l'espace public comme levier de transformation du milieu. Dans cette perspective, les actions suivantes sont identifiées :

- « Concevoir et programmer les nouveaux espaces publics de manière à répondre aux besoins de différents usagers et à y intégrer des mesures de commémoration historique ou de mise en valeur du patrimoine, lorsque pertinent ». (PPU p. 59)
- « Favoriser l'aménagement d'un milieu de vie complet, à proximité du centre-ville et où mixité des fonctions contribue à la créativité et à la vitalité économique. » (PPU p.4)

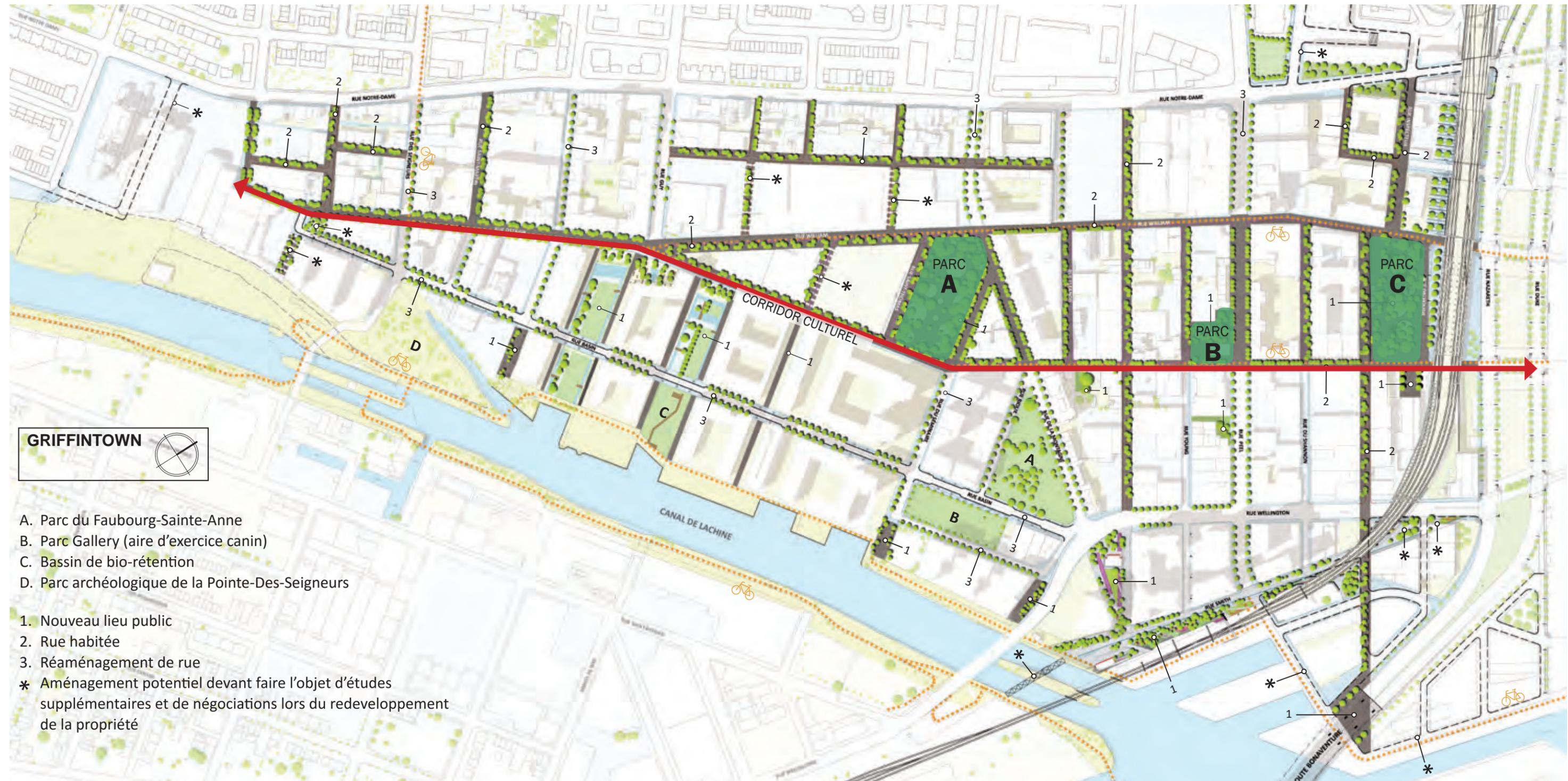
Ainsi, l'aménagement des espaces publics vise la création de parcs à caractère distinctif et représentatif du secteur, au XXI^e siècle, où la considération du passé et du futur contribue à la création d'un milieu de vie de qualité et durable.



PARCS GRIFFINTOWN • RACONTER L'HISTOIRE DU QUARTIER

2. SOMMAIRE DE LA VISION DU PPU

VISION D'ENSEMBLE DU PPU



2. SOMMAIRE DE LA VISION DU PPU

“Capitaliser sur la valeur ajoutée que représente le patrimoine dans la revitalisation du quartier.” PPU p. 12

ORIENTATIONS POUR LES LIGNES DIRECTRICES:

Les orientations ont été rassemblées suite à l'analyse du PPU et rassemblées dans les catégories proposées ci-bas.

1 - MARQUER L'HISTOIRE DU SECTEUR

- Patrimoine industriel et cadre bâti
- Patrimoine végétal et culturel
- Berceau de l'industrialisation de Montréal au XX^e siècle
- Présence de rangs agricoles et de vergers
- Présence et rôle prépondérant de l'eau dans l'évolution du quartier

DESCRIPTIF DES OBJECTIFS :

« le PPU reconnaît la notion du “corridor culturel de la rue Ottawa” comme axe structurant de Griffintown » PPU p. 27

« Prévoir l'aménagement d'espaces permettant la diffusion artistique sous toutes ses formes dans la programmation des nouveaux lieux publics » PPU p. 28

« ... supporter des activités à caractère culturel à proximité des rues Ottawa et William » PPU p. 55

2 - PROMOUVOIR LA CULTURE

DESCRIPTIF DES OBJECTIFS :

« Viser l'éclosion d'un quartier mixte et multifonctionnel en lien avec les quartiers environnants » PPU p. 12

“...favoriser l'animation du quartier» PPU p. 12

« voir la densification du quartier comme un outil au service de la qualité de vie » PPU p. 12

« consolider le tissu social et créer des liens » PPU p. 34

« Construire un milieu de vie durable et innovant - milieu de vie mixte placé sous le signe de la production et de l'innovation » PPU p. 15

« faire de Griffintown un modèle de développement durable » PPU p. 12

3 - CONSOLIDER UNE COMMUNAUTÉ EN DEVENIR PAR DE LA FLEXIBILITÉ

Créer des lieux de rassemblement pour les résidents

- Mixité de population et d'usages
- Propice à l'animation.
- Stimulation de l'innovation
- Multifonctionnalité
- Caractère avant-gardiste

DESCRIPTIF DES OBJECTIFS:

“Réduction des îlots de chaleur, augmentation de la canopée et de la végétation, amélioration de la qualité de l'air” PPU p. 53

“créer des espaces verts” PPU p. 12

“...gestion intelligente des eaux de ruissellement” PPU p. 53

4 - LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Connecter l'humain avec la nature urbaine

- Verdissement
- Importance de l'eau

LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT
POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

3

SOMMAIRE DU RAPPORT

'SECTEUR GRIFFINTOWN - VALIDATION DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS' (2016) VALIDATION DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS

3. SOMMAIRE DU RAPPORT - 'SECTEUR GRIFFINTOWN - VALIDATION DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS' (2016) VALIDATION DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS

« Il est important de garder à l'esprit le caractère patrimonial et culturel du secteur, qui, à l'instar des lieux de création et d'innovation, fait la spécificité de Griffintown ».

Le PPU définit les grandes lignes à suivre afin de faire du quartier un nouveau milieu de vie mixte et durable. Caractérisé par un passé très riche, du point de vue paysager, industriel et culturel, les aménagements à concevoir se doivent donc de le mettre en évidence et le célébrer afin de garantir son intégration harmonieuse au sein du milieu de vie à créer.

Afin d'approfondir ces orientations et de définir les besoins concrets de l'aménagement des nouveaux lieux publics, Vlan Paysages a réalisé une analyse plus détaillée du milieu grâce à l'étude : « **Secteur Griffintown : Validation des besoins et programmation des nouveaux lieux publics** » (2016).

La vision d'ensemble mise de l'avant par cette étude vise à :

- Considérer le paysage urbain historique comme le résultat de la superposition et de l'entrecroisement des valeurs naturelles, anthropiques dans le temps et culturelles ;
- Créer des espaces publics qui s'adapteront aux besoins évolutifs d'un secteur en croissance accélérée ;
- Accroître le verdissement du secteur et fournir des solutions innovantes quant à la gestion des eaux de ruissellement ;
- Intégrer des aires de récréation et des équipements multigénérationnels qui favoriseront l'activité physique ;
- Faire de Griffintown un milieu de vie à la fois dense, convivial, sécuritaire et à l'échelle humaine ;
- Proposer des aménagements comportant des aires et des équipements dédiés aux transports actif et collectif ;
- Promouvoir la saine alimentation en aménageant des aires de culture, de cueillette, de vente et de consommation de produits frais, santé et locaux ;
- Faire des nouveaux espaces publics des lieux qui traduisent l'histoire du quartier ;
- Aménager des lieux qui stimuleront la créativité, la diffusion de l'art, l'appropriation, la socialisation et les rassemblements. » innovantes quant à la gestion des eaux de ruissellement ;



LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT
POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

4

**DÉMARCHES
PARTICIPATIVES**

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

ATELIER DE CODESIGN INTERNE

Cette démarche interne vise dans un premier temps à valider le contenu de l'étude de Vlan paysages pour les trois nouveaux parcs de Griffintown auprès de l'arrondissement. Il importe de valider certaines informations avec l'unité responsable de l'entretien et de la gestion de ces futurs parcs afin de fixer la limite des éléments pouvant être abordés/proposés aux citoyens. Cet atelier a comme objectif de valider et de bonifier la programmation élaborée par Vlan paysages afin de préparer l'atelier de participation citoyenne qui suivra.

VISION D'ENSEMBLE

Un des premiers objectifs de l'atelier de codesign interne était de présenter, sous forme de synthèse, l'énoncé de vision élaboré dans divers documents d'analyse, soit le document de validation des besoins et programmation des nouveaux lieux publics du secteur Griffintown (Vlan paysages), le programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown ainsi que les besoins de l'arrondissement du Sud-Ouest.

En deuxième lieu, les membres présents lors de la session de codesign interne devaient discuter des points élaborés. Le but étant d'entériner les points de la vision tout en bonifiant celle-ci afin de la rendre unique et adaptée au secteur à l'étude.

1. Espaces ouverts, connectivité et flexibilité

- Créer un réseau d'espaces publics tissant des liens entre les différents lieux;
- Créer des espaces qui seront appropriables par les gens du quartier;
- Renforcer l'identité du secteur au caractère patrimonial fort et traduire l'histoire du quartier;
- Créer des espaces qui témoignent de l'innovation et l'expression sociale du secteur;
- Créer des espaces publics qui s'adapteront aux besoins évolutifs d'un secteur en croissance accélérée.

2. Verdissement

- Augmenter la présence de la végétation et améliorer la qualité de vie et de l'air;
- Mise en valeur de l'eau dans les aménagements ainsi que la présence des anciens bassins et du tracé des rivières;
- Accroître le verdissement et fournir des solutions innovantes pour la gestion des eaux;
- Promouvoir l'agriculture urbaine.

VISIONS À DÉVELOPPER

Les membres du comité interne ont par la suite déterminé les points à développer lors de l'élaboration de la vision pour les trois parcs.

- Offrir des espaces verts polyvalents (poumons du quartier);
- S'inspirer de l'histoire et révéler le patrimoine (matérialité);
- Renforcer le corridor culturel de l'axe Ottawa. Axe important et épine dorsale du secteur;
- Agrémenter le quartier de l'innovation par des œuvres d'art qui stimulent l'ambition/vision du quartier;
- S'adapter au contexte actuel et branché (wi-fi, lieu de travail, etc.);
- Offrir des lieux pour s'amuser et jouer (« urban playground »);
- S'inscrire en complémentarité avec les sites et parcs adjacents (équipements);
- Concevoir des espaces à l'échelle du quartier pour les résidents;
- Site C comme porte d'entrée du quartier. Mettre en valeur le REM;
- Célébrer et marquer l'eau (rivière, canal, bassin);
- Informer les citoyens sur l'eau; innover en matière de gestion des eaux;
- Offrir des lieux pour animer (agora, espaces publics, infrastructures, etc.);
- Faire sortir les gens de leur tour d'habitation et les inciter à vivre les espaces publics;
- Innover dans les activités sportives. (parkour).

CONTRAINTES

- Coordonner l'implantation d'arbres au-dessus des bassins afin d'avoir une couverture adéquate;
- Prévoir l'accès et entretien aux bâtiments d'eau;
- Éviter d'inclure des fonctions directement mitoyennes aux bâtiments techniques de stations de pompage;
- Permettre l'accès à un camion de transport pour l'entretien des stations de pompage;
- Penser l'implantation des sites en fonction de l'ensoleillement (présence de tours);
- Contrer les corridors de vent créés par la présence de tours;
- Valider la hauteur de la nappe phréatique sur le site;
- Ne pas proposer de piscine ou de pataugeoire au-dessus des bassins afin d'éviter les surcharges.

POTENTIELS

- Cohabitation avec un pôle de mobilité (taxis, bixi, voitures libre part., etc.);
- Opportunité d'aménager un stationnement souterrain;
- Ne pas oublier les normes de stationnement en lien avec les usages institutionnels;
- Opportunité d'accueillir le projet MR 63 (réinsertion d'anciennes rames de métro);
- Intégrer l'éventuelle toponymie des sites dans la réflexion des parcs;
- Réfléchir à l'intégration de l'art public au sein du processus de conception;
- Penser le site en fonction des commerces à proximité;
- Coordonner l'avancement du concept avec les infrastructures souterraines d'eaux.

VOCATION DES ESPACES PUBLICS

4 vocations ont été élaborés afin d'orienter la vocation qu'auront les trois nouveaux parcs dans Griffintown:

1. DÉTENTE
2. RÉCRÉATION SPORTIVE
3. ANIMATION CIVIQUE
4. INTERPRÉTATION HISTORIQUE

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

PARC A

VOCATION :

- **(NŒUD)** Profiter de la centralité du lieu dans le secteur.
- **(SPORT)** Créer un lieu récréatif comportant des équipements favorisant l'activité physique.
- **(COMPLÉMENTAIRE)** Offrir des aménagements complémentaires à ceux du parc Bassin-à-Gravier.
- **(FLEXIBLE)** Aménager des terrains multiusages et/ou des sites libres (voir étude sur les sports en émergence).
- **(FLEXIBLE)** Aménager des installations multifonctionnelles.
- **(COMMUNAUTAIRE)** Créer un lieu d'appropriation pour les usagers du secteur. (jardins, installations éphémères, programmation variable)
- **(INNOVER)** Créer un lieu qui stimule l'innovation.
- **(VERDIR)** Intégrer des notions d'agriculture urbaine au site.

BESOINS ET PROGRAMMES DE L'ESPACE :

- Déployer la limite de la place jusqu'au cadre bâti limitrophe
– *S'intégrer au sein de la vision des rues habitées*
- Créer un îlot de fraîcheur par le verdissement et l'ombre
– *Brumisateurs, fontaines, jets d'eau, etc.*

Révéler le tracé de la rivière Saint-Pierre
– *Panneaux d'interprétation (voir projet Bonaventure)*

Gérer les eaux de surface de façon ludique

- Ancrer la place aux rues adjacentes et aménager l'intersection comme pôle d'entrée
– *La rue Ottawa est plus importante*
- Privilégier une circulation piétonnière libre
- Intégrer des aménagements dédiés aux transports actifs
– *Pôle de mobilité (sur rue n)*
- Prévoir des aires dédiées à l'alimentation
– *Agriculture urbaine*
- Intégrer la dynamique commerciale
– *Rues de La Montagne et Ottawa*
- Souligner l'intérêt historique
– *Utilisation d'une matérialité représentant le passé industriel du secteur*
- Mettre en valeur la vue sur la silhouette urbaine

PISTES D'EXPLORATION :

- Modules Trek fit? Parkour? Entraînement?
- Aménager des espaces ouverts non clôturés
- Aménager des équipements d'activités sportives

PARC B

VOCATION :

- **(PÔLE SOCIAL)** Créer un lieu faisant office de « porte d'entrée » du quartier. Connecter le quartier avec la rue Peel.
- **(DYNAMIQUE)** Créer un lieu qui stimule l'interaction entre les usagers.
- **(HALTE)** Créer un lieu qui offre une halte et de la détente.
- **(PATRIMOINE)** Mise en valeur des bâtiments patrimoniaux qui encadrent l'espace.
- **(ANIMATION)** Mise en valeur des vestiges et l'histoire du quartier par le biais d'animation.

BESOINS ET PROGRAMMES DE L'ESPACE B

- Créer un îlot de fraîcheur
– *Intégrer des arbres (végétation urbaine)*
- Mettre en évidence le sous-sol archéologique
- Ancrer l'intersection des rues Peel et Ottawa
- S'arrimer à la rue Ottawa
- Privilégier une circulation piétonnière libre
- Mettre en valeur la matérialité des bâtiments patrimoniaux
- Mettre en valeur le lien visuel avec le centre-ville

PISTES D'EXPLORATION

- Place publique minérale avec arbres
- Espace de sociabilité et d'animation
- Cinéma, spectacles, etc.
- Intégrer éléments d'eau afin de contrer le bruit de la rue Peel
- Penser à la lumière dans l'espace B
- Jeux de société
- Penser la place et programmation en fonction de l'hiver

PARC C

VOCATION :

- **(PATRIMOINE)** Révéler la richesse historique patrimoniale. (usines)
- **(HALTE ET VERDISSEMENT)** Créer un lieu propice à devenir une oasis de détente.
- **(ACTIVITÉS)** Créer un lieu pouvant desservir l'est du quartier avec des équipements pour petits.
- **(ACTIVITÉS)** Créer un lieu récréatif offrant des équipements multigénérationnels.
- **(NŒUD D'ACTIVITÉS)** Emplacement stratégique à deux pas d'un pôle culturel. (New City Gas)
- **(CULTURE)** Créer un lieu qui pourrait accorder une place à l'effervescence culturelle du secteur
- **(RECONVERSION)** Potentiel de reconversion des espaces sous le viaduc pour assurer l'animation de la place.

BESOINS ET PROGRAMMES DE L'ESPACE C

- Déployer la limite de la place jusqu'au cadre bâti limitrophe
– *Rue Ottawa et Dalhousie*
- Ancrer la place au bâtiment-pont
– *Dialoguer avec le bâtiment-pont*
- Aménager une aire dédiée à la récréation et à l'activité physique le long de la rue Ann
- Privilégier une circulation piétonne libre
- Mettre en valeur les édifices patrimoniaux dans les aménagements de l'espace public
- Déployer l'esplanade devant le viaduc jusqu'à la limite de l'espace public ou la façade du bâtiment
- Privilégier les ouvertures visuelles vers le centre-ville et le bâtiment des farines Five Roses

PISTES D'EXPLORATION

- Terrains de sports versus terrains d'activité physique
- Relater l'histoire du site (usine de conduits, boulangerie, ancienne patinoire, théâtre, marché aux foins, etc.)
- Illumination du bâtiment-pont
- Site à vocation culturelle
- Risque d'impasse avec la fermeture de la rue Ottawa
- Intégrer l'art public dans l'espace
- Identité à développer
- Exploiter la vue sur la sortie possible du REM et de son arrivée dans le Griffintown avant de rejoindre les rails de Bonaventure
- Faire un rappel avec ce qui se trouve en souterrain

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

DÉMARCHES PARTICIPATIVES CITOYENNE

Les ateliers de participation citoyenne constituaient une étape essentielle dans le cheminement du projet et dans le dépôt de plans préliminaires. Nous avons participé à trois ateliers participatifs et de présentation avec les intervenants du projet, de façon à élaborer un projet qui réponde tant aux besoins de la Ville qu'aux besoins des citoyens qui présentent un attachement aux espaces visés et à l'ensemble des parcs du projet. Sur la base des orientations d'aménagement établies par le PPU et la Ville pour les trois espaces distincts et des commentaires et opinions retenus lors des ateliers participatifs, les architectes paysagistes et ingénieurs ont développé les lignes directrices ainsi que des scénarios pour chacun des parcs. Les espaces à aménager ont été conçus de façon à adopter un langage identitaire commun à l'échelle de Griffintown en créant une signature propre au secteur et en créant un sens d'appartenance pour les résidents autant par le design que par la fonction. L'équipe de travail a développé les avant-projets détaillés pour deux parcs sur la base des scénarios retenus suite à l'atelier participatif approuvés par la Ville. En premier lieu, l'équipe a participé à un atelier présentant la vision d'aménagement pour l'ensemble des parcs (A, B et C). Suite à cet atelier, nous avons développé et élaboré deux options d'aménagement pour les parcs A et B et les avons présentés sous forme d'atelier de travail afin de bien cerner les envies et priorités des divers intervenants et citoyens. Sur la base de cet atelier et des commentaires reçus, nous avons élaboré les options privilégiées pour chaque parc et avons présenté ces dernières sous forme de consultation publique et portes ouvertes. Les plans finaux ont été dévoilés à la population qui a eu la possibilité de s'exprimer quant aux aménagements des parcs A et B.



*Extrait du document *De nouveaux parcs à Griffintown: compte rendu de l'exercice de vision du 31 janvier 2018 - Février 2018 - Convercité*



4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

DÉMARCHE PARTICIPATIVE N°1 :

SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE:

PRÉSENTATION DE LA VISION D'AMÉNAGEMENT

La première soirée de consultation publique s'est tenue le 31 janvier 2018 à l'école de technologie supérieure (ETS). Les objectifs de cette soirée étaient de définir une vision pour les trois parcs et de connaître les activités et les ambiances souhaitées dans chaque parc afin de créer un projet commun réunissant les efforts de la Ville et des citoyens. Près de 125 citoyens se sont déplacés pour donner leur opinion.

L'analyse de cette soirée de consultation révèle que la vision partagée par une majorité de citoyens pourrait se résumer ainsi :

- Parc A : Parc de quartier, parc pour les familles, nature abondante
- Parc B : Parc dynamique, place publique, aménagement en lien avec l'artère commerciale, animation culturelle
- Parc C : Parc fractionné en plusieurs ambiances : lieu de rassemblement, lieu de détente et parc sportif

Pour ce mandat, Convergence a proposé une démarche flexible et évolutive qui se décline en trois étapes. Celle-ci met à contribution les citoyens tout en les gardant régulièrement informés de l'évolution du projet, de l'avancement des travaux ou de toutes autres informations pertinentes.

LA DÉMARCHE:

La soirée de consultation du 31 janvier 2018 constitue la première étape de cette démarche. Les deux étapes suivantes se composent d'un exercice de codesign sur les scénarios d'aménagement de deux des trois parcs et d'un événement portes ouvertes où les aménagements retenus seront dévoilés. La plateforme Réalisons Montréal permettra de maintenir un lien avec les citoyens tout au long de la démarche.

La soirée de consultation du 31 janvier 2018 avait pour objectif d'informer le milieu des intentions de la Ville de Montréal, mais également de faire travailler les citoyens sur une vision collective pour les trois parcs. Lors de cette rencontre, les participants ont été regroupés en tables rondes animées par l'équipe de Convergence et des représentants de la Ville de Montréal. Ils ont été invités à se prononcer sur la vocation des trois parcs et sur la façon dont ils souhaiteraient « vivre l'espace ».

L'atelier participatif s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord, les participants ont été invités à déterminer ce qui manquait en matière de parcs et d'espaces

verts, compte tenu de ce qui existe déjà à Griffintown. Dans un second temps, les participants ont pu se prononcer sur la vocation de chaque parc, notamment sur l'attractivité du lieu, les horaires de fréquentation, l'ambiance recherchée, les activités ainsi que les équipements offerts. Ils ont été invités à synthétiser en un mot ou une phrase ce qui définissait le mieux chaque parc.

Pour conclure les ateliers de travail, chaque participant était invité à proposer trois équipements souhaités dans les nouveaux parcs de Griffintown.

RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE:

LA VISION DES PARCS

PARC A

De manière pratiquement unanime, les participants ont exprimé le souhait que le parc A soit un **parc de quartier**, qui répond d'abord aux besoins des résidents et travailleurs de Griffintown et de la Petite-Bourgogne. Il a été souligné qu'il s'agit d'un lieu central à Griffintown et que, naturellement, ce parc est destiné à devenir un lieu de rassemblement pour la communauté. Sa taille permet toutefois d'accueillir des usages mixtes.

En ce qui concerne les heures de fréquentation, la majorité des participants mentionnent que le parc serait achalandé les jours, les soirs et la fin de semaine, car les résidents du quartier peuvent le fréquenter à tout moment. Aux résidents s'ajoutent, les jours de semaine, des travailleurs du quartier et des étudiants de l'ÉTS.

Les participants d'une table ont mentionné les parcs Lafontaine et Maisonneuve comme exemple d'ambiance recherchée. Il s'agit d'exemples judicieux, car la vaste majorité des participants souhaitent que ce parc s'adresse d'abord aux familles et à la communauté. La nature doit y être abondante, avec des espaces boisés et de grands arbres matures. L'espace doit être ouvert et ne pas être surchargé de mobilier. Plusieurs participants mentionnent que ce parc doit être un lieu de détente, un lieu de rencontre et un espace de vie.

PARC B

Si des participants de quelques tables ont indiqué souhaiter que le parc B en soit un de quartier, la vaste majorité des participants est d'avis que le plus petit des trois parcs risque d'attirer des gens provenant de partout à Montréal et des touristes. Ainsi, il a été mentionné que le projet du complexe culturel MR-63 et les commerces situés autour allaient attirer des passants dans ce parc. Le parc B est perçu comme **une halte ou un lieu de rassemblement**. Plusieurs tables ont mentionné que les heures d'animation et de fréquentation du parc seraient fortement influencées par les points d'attraction, comme la programmation du complexe culturel MR-63 ou les commerces situés autour. La semaine, il est également probable que de nombreux travailleurs des

environs mangent dans le parc. Quelques participants ont indiqué qu'ils ne souhaitent pas que le projet MR-63 s'installe dans le parc B, mais la majorité semble être favorable au projet.

En ce qui concerne l'ambiance recherchée, la majorité des participants souhaitent que le parc B soit une place publique dynamique. Le lieu serait animé par des activités culturelles, de la restauration, des petits événements ponctuels. Certains souhaitent que le parc ait un design recherché et excentrique. À l'opposé, les participants de quelques tables souhaitent que l'aménagement soit plus traditionnel.

PARC C

De manière générale, les avis sont plutôt partagés en ce qui concerne la vocation du parc C. Sa grande superficie permet de fractionner le parc en différentes zones ayant des usages différents.

Selon la majorité des participants, ce parc devrait attirer des gens d'un peu partout à Montréal et être un **lieu de destination**. La proximité de la New City Gas, du Vieux-Montréal et de la Cité du Multimédia explique selon certains pourquoi ce parc pourrait avoir un grand pouvoir d'attraction. Ainsi, plusieurs personnes ont souligné que ce parc risque d'être achalandé le soir, étant donné que la New City Gas est situé à côté. Des aménagements nocturnes et un éclairage sécuritaire ont notamment été proposés afin de tenir compte de cette réalité.

Les participants de quelques tables préféreraient toutefois que ce parc devienne un lieu destiné aux familles du quartier et qu'il demeure un **parc local**.

Trois types d'ambiance ont été proposés par les participants. L'ambiance la plus souvent évoquée est un lieu de rassemblement, branché, culturel, dynamique et nocturne. Les participants d'une table ont illustré cette ambiance en évoquant une « mini Place des Arts » et ceux d'une autre table ont parlé d'un « parc signature ». La deuxième ambiance proposée est plutôt axée sur la détente, les espaces boisés, la nature. Ces espaces naturels ont été proposés notamment afin d'isoler le voisinage du bruit et des nuisances de la New City Gas et de la voie ferrée. Le caractère industriel et patrimonial serait également mis en valeur au travers de ces lieux de détente. Alliant les deux premières vocations, les participants d'une table proposent une « ambiance naturelle permettant le repos durant le jour et [une] ambiance animée durant le soir ». Finalement, les participants de quelques tables privilégient plutôt un parc sportif, avec plusieurs types d'équipement et des terrains de sport.

**Extrait du document De nouveaux parcs à Griffintown: compte rendu de l'exercice de vision du 31 janvier 2018 - Février 2018 - Convergence*

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

DÉMARCHE PARTICIPATIVE N°2 :

SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE:

ATELIER DE CO-DESIGN

Lors de la deuxième soirée de consultation, **tenue le 21 mars 2018**, nous avons présenté deux scénarios d'aménagement pour chacun des parcs A et B. L'aménagement du parc C ne sera pas détaillé dans le cadre de cette démarche, car certains impondérables, comme le chantier du Réseau express métropolitain, auront un impact sur l'échéancier de réalisation.

Répartis en tables rondes, les 127 participants étaient invités à s'exprimer sur les scénarios d'aménagement qui leur ont été présentés et à concevoir un « parc de rêve ». Un questionnaire a également été mis en ligne sur la plateforme Réalisons Montréal afin de sonder la population sur ces scénarios d'aménagement. Ce rapport présente les résultats de cette deuxième étape de consultation.

L'analyse des résultats dévoile que de manière générale, le scénario 1 du parc A et le scénario 2 du parc B sont les plus appréciés par les participants. Voici d'ailleurs une sélection de 5 éléments qui font particulièrement consensus concernant l'aménagement des deux parcs :

PARC A	PARC B
Aménager un tracé central qui reprend le tracé de l'ancienne rivière Saint-Pierre	Aménager un point d'eau central pouvant être adapté aux activités qui prennent place dans le parc.
Intégrer de l'eau au projet	Créer un îlot de fraîcheur végétalisé
Intégrer un espace fortement végétalisé	Assurer la vocation culturelle du lieu
Intégrer une plaine multifonctionnelle	Mettre en valeur la caserne et l'identité du quartier
Intégrer un espace pour les familles avec notamment des aires de jeux	Ajouter du mobilier urbain en quantité suffisante

LA DÉMARCHE:

Trois activités participatives ont été réalisées lors de cette soirée de consultation, soit :

1. L'analyse des aspects intéressants et des points à améliorer de chaque scénario
2. La conception d'un « parc de rêve »
3. Un sondage en ligne

Réunis en équipe de travail, les citoyens présents à l'activité du 21 mars 2018 ont d'abord été invités à identifier, à tour de rôle, leurs coups de coeur parmi les principes d'aménagement qui leur étaient présentés. Par la suite, ils devaient détailler les points forts et les points faibles de chaque proposition.

L'analyse des activités participatives permet de mieux cerner les besoins et les attentes du milieu à l'égard des nouveaux parcs A et B.

À la suite de la consultation du 31 janvier 2018, il a été recommandé que le parc A serait un parc de quartier, pour les familles avec une nature abondante. De manière générale, la vision du parc A n'a pas été remise en question par les participants à l'atelier du 21 mars 2018. Cette vision a été déclinée en deux scénarios par la firme Projet Paysage, soit « raconter l'histoire du quartier » et « un espace de contemplation au coeur d'un parc actif ». Lors de l'atelier, le scénario 1 a été nettement plus apprécié par les participants. Ce scénario est aussi le plus populaire auprès des répondants du sondage, mais l'appui au scénario 2 n'est pas négligeable.

RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE:

PARC A

À la lumière de ces résultats, Convergence recommande que le scénario final s'inspire davantage du scénario 1. Voici une sélection de cinq éléments pour l'aménagement du parc A qui semblent particulièrement faire consensus :

- Aménager un tracé central, organique et sinueux qui reprend le tracé de l'ancienne rivière et traverse le parc depuis une entrée sur la rue de la Montagne pour arriver au coin Saint-Thomas et Ottawa.
- Intégrer de l'eau au projet, notamment par des fontaines, des bassins, ou des zones de rétention des eaux pluviales.
- Intégrer un espace fortement végétalisé, voir un « sous-bois », avec des arbres aux multiples essences, des jardins comestibles ou de la permaculture (pommiers, poiriers, framboisiers).
- Intégrer une plaine multifonctionnelle assez grande pour pratiquer toutes sortes d'activités, notamment sportives.

SCÉNARIO 1



SCÉNARIO 2



- Intégrer un espace pour les familles avec notamment des aires de jeux

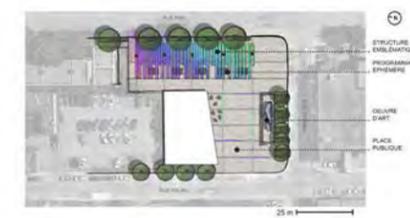
À la suite de la consultation du 31 janvier 2018, il a été recommandé que le parc B serait un espace public dynamique avec de l'animation culturelle, en lien avec l'artère commerciale. Cette vision n'a pas été remise en question lors de l'atelier du 21 mars 2018.

PARC B

Dans le cas du parc B, les parcs de rêve conçus lors de l'atelier se basent principalement sur le scénario 2. Les répondants au sondage ont aussi préféré cette proposition. Voici une sélection de cinq éléments pour l'aménagement du parc B qui semblent particulièrement faire consensus :

- Aménager un point d'eau central pouvant être adapté aux activités qui prennent place dans le parc.
- Créer un îlot de fraîcheur fortement végétalisé et ajouter des rangées d'arbres le long des rues Young et Ottawa
- Assurer la vocation culturelle du lieu, par la programmation d'activité ou l'intégration d'oeuvre d'art. La présence de MR-63 n'est pas remise en question par la majorité des personnes consultées, mais certaines personnes croient que le parc B n'est pas l'endroit idéal pour cette installation.
- Mettre en valeur la caserne et l'identité du quartier, notamment par le respect des perspectives et l'ajout de référents à l'histoire dans l'aménagement du lieu.
- Ajouter du mobilier urbain en quantité suffisante, notamment pour répondre aux besoins des travailleurs, des résidents et des usagers de la place lors des activités programmées.

SCÉNARIO 1



SCÉNARIO 2



*Extrait du document De nouveaux parcs à Griffintown: rapport de l'exercice de planification et de codesign - Avril 2018 - Convergence

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

DÉMARCHE PARTICIPATIVE N°3 : PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS PRIVILÉGIÉS

PARC A - SCÉNARIO 1



PARC B - SCÉNARIO 2



AVIS AU LECTEUR

Concepts présentés à titre informatif .
Ces projets feront l'objet d'une révision
prochaine dans le respect des lignes
directrices et orientations adoptées dans
le présent document.

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC A



SEUILS



PROMENADE



PLAINE GAZONNÉE



AIRE DE JEUX



PERGOLA



AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision
 prochaine dans le respect des lignes
 directrices et orientations adoptées dans
 le présent document.



PROMENADE RIVERAINE



CINÉMA PLEIN AIR



ACTIVITÉS HIVERNALES



JEUX URBAINS



JEUX D'EAU



AIRE DE JEU



SOUS-BOIS URBAIN

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

AMÉNAGER UN TRACÉ CENTRAL QUI ÉVOQUE LA PETITE-RIVIÈRE

Aménager une promenade au cœur du parc évoquant le tracé de la Petite-Rivière, révélant ainsi les couches du passé du site et du secteur Griffintown. Le riche patrimoine naturel du site est ainsi mis en valeur par l'insertion d'une promenade minérale parcourant le parc ainsi que l'insertion de jeux d'eau et d'un ruisseau sec rappelant la présence de la rivière, du bassin et du canal.

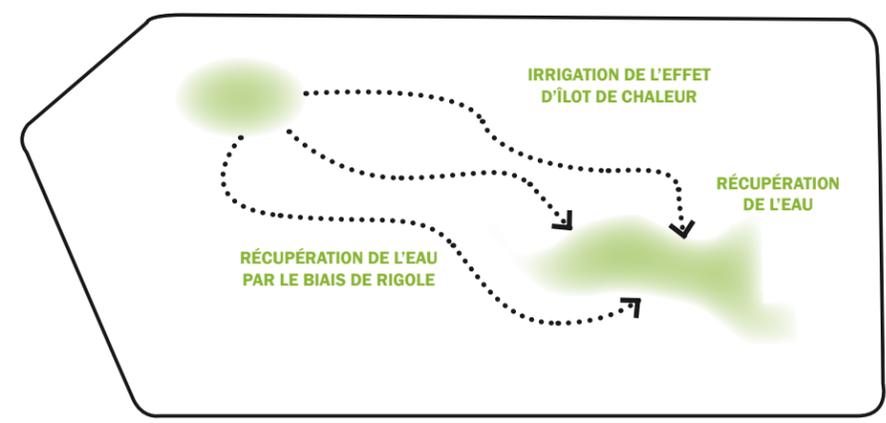
SCÉNARIO RETENU - PARC A



AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision
 prochaine dans le respect des lignes
 directrices et orientations adoptées dans
 le présent document.



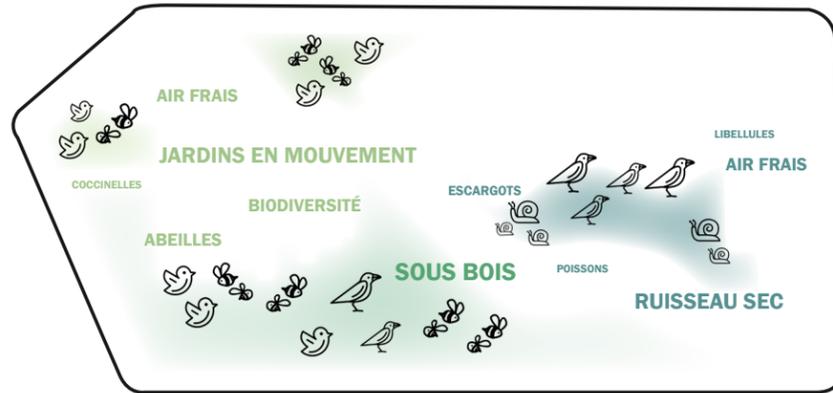
LA PETITE RIVIÈRE : QUAND L'ANCIEN TRACÉ DE LA RIVIÈRE RESSURGIT DANS LE PARC



CYCLE DE L'EAU : GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC A

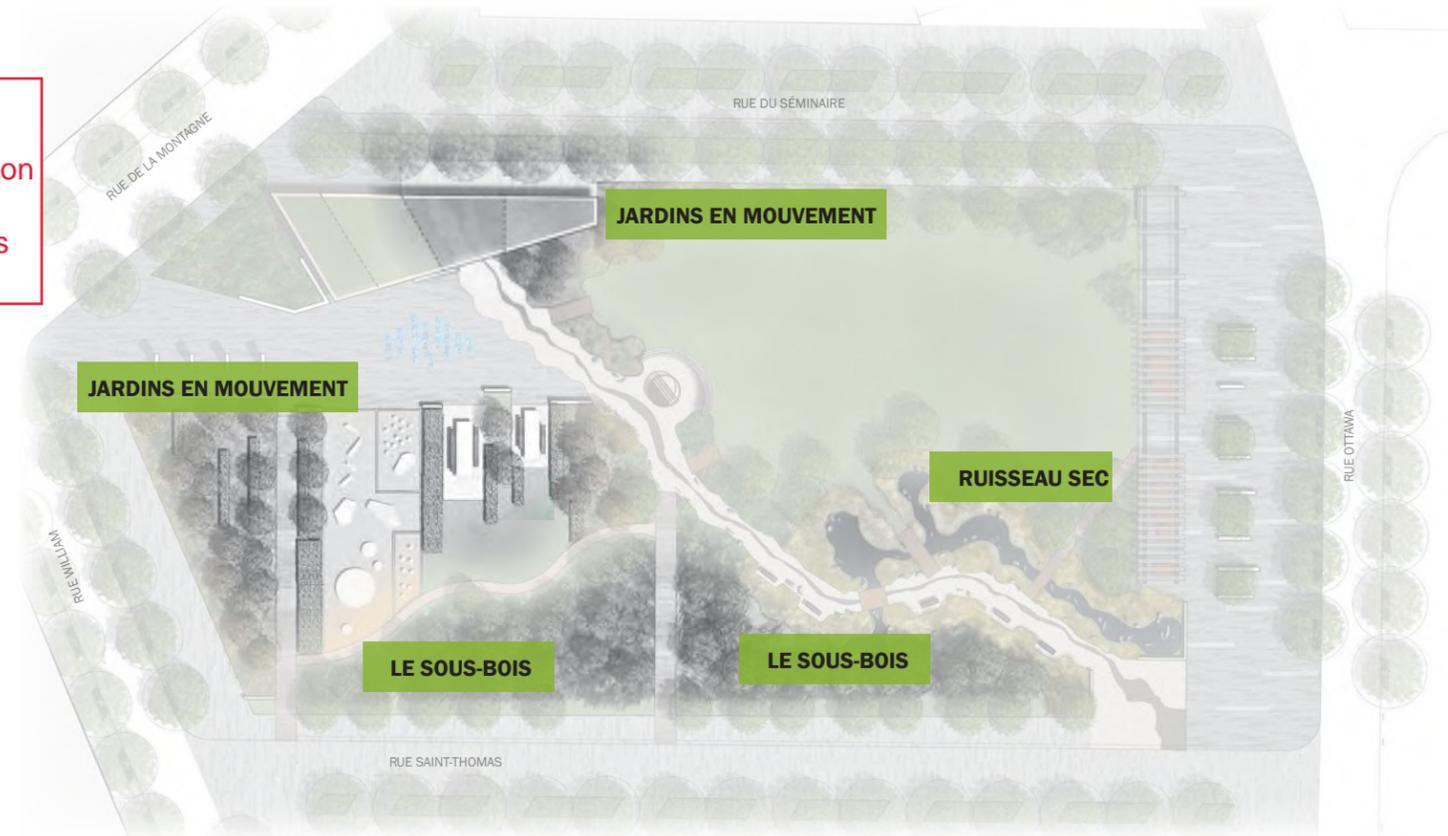


DÉVELOPPEMENT D'UN ÉCOSYSTÈME : UN PARC QUI ÉVOLUE ET VIT

AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision
 prochaine dans le respect des lignes
 directrices et orientations adoptées dans
 le présent document.

OFFRIR AUX CITOYENS UN PARC QUI ÉVOLUE ET VIT

Révéler à travers les diverses interventions, végétales et minérales, les multiples couches naturelles, offrant ainsi un parc qui évolue et vit au fil des ans. Par le biais d'interventions organiques et évolutives, le parc donne place au développement d'un écosystème au sein du secteur Griffintown et à l'image de son riche patrimoine naturel.



UNE RÉINTERPRÉTATION DE L'ALIGNEMENT DES RANGS



LA NATURE PREND SA PLACE



SOUS-BOIS URBAIN



JARDINS EN MOUVEMENT

RUISSEAU SEC



4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC A

RASSEMBLEMENTS FAMILLE/AMIS



Parc Laurier, Montréal, QC

SPORT LIBRE



Park Park, Portland, OR



Parc du Lac Emery, Montréal, QC

PIQUE-NIQUE

AIRE DE JEUX INTÉGRÉE DANS LE PAYSAGE



Garden City Park, Richmond, BC



Garden City Park, Richmond, BC



G. J. W. Park, Richmond, BC



Garden City Park, Richmond, BC

Kala Playhouse and Garden Space, Berlin, Friedrichshagen

AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision
 prochaine dans le respect des lignes
 directrices et orientations adoptées dans
 le présent document.

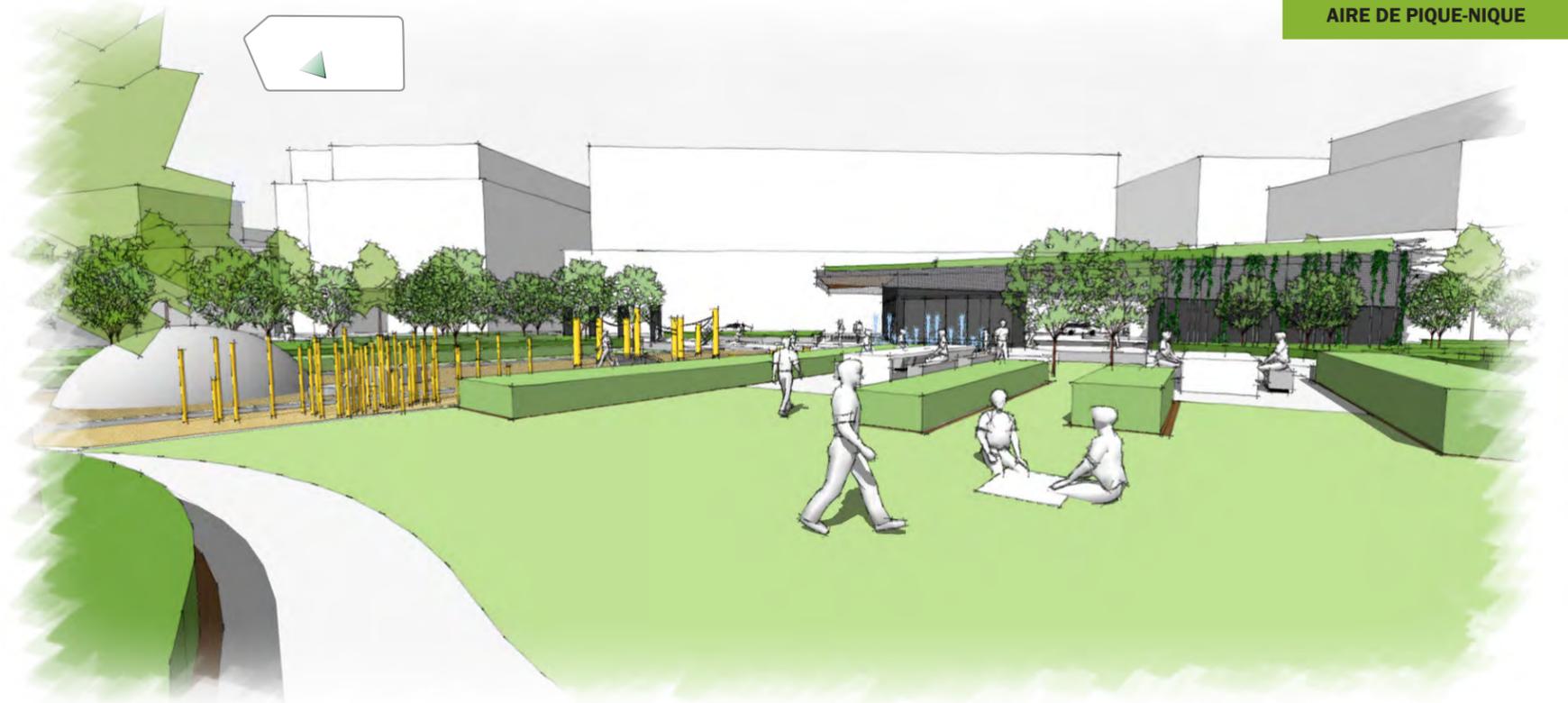
OFFRIR DES ESPACES POUR LES FAMILLES

Le parc répondra aux besoins des résidents du quartier en proposant des espaces qui accommoderont les familles ainsi que les autres usagers (étudiants, jeunes travailleurs, etc.). Avec des jeux d'eau et autres jeux distinctifs qui s'adressent aux enfants de tous les âges, des aires de pique-nique et de détente et un mobilier spécifique, le parc répondra aux multiples besoins de la communauté.



SECTEUR FAMILLE

AIRE DE PIQUE-NIQUE



4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC A



AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision
 prochaine dans le respect des lignes
 directrices et orientations adoptées dans
 le présent document.

MARQUER LES SEUILS PAR LE PASSÉ INDUSTRIEL

Le riche patrimoine du site sera mis en valeur à travers les diverses installations proposées. L'aménagement de seuils minéralisés arborés marquera une transition douce entre le parc et les rues habitées. Le corridor culturel de la rue Ottawa et une pergola au sud ainsi que des stèles signalétiques au nord créeront une identité propre au parc qui sera inspirée et enrichie par le passé du secteur.



SEUIL DE LA MONTAGNE NORD



CORRIDOR CULTUREL OTTAWA - EST

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

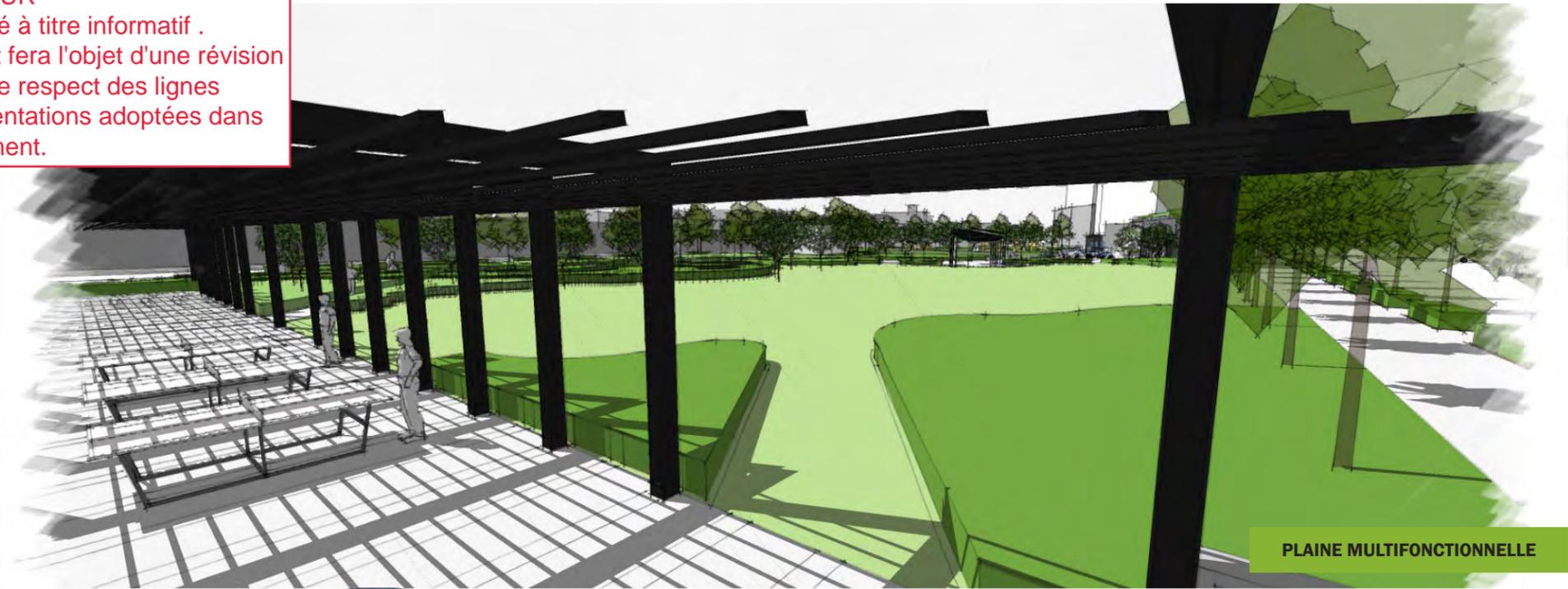
DÉPLOYER UNE PLAINE MULTIFONCTIONNELLE

L'aménagement d'une surface gazonnée offrira aux usagers un espace libre à l'appropriation. Ce grand tapis vert offrira une vue dégagée sur le centre-ville et pourra accueillir une programmation variée, alliant activités et événements occasionnels, s'adaptant au gré des saisons.

SCÉNARIO RETENU - PARC A

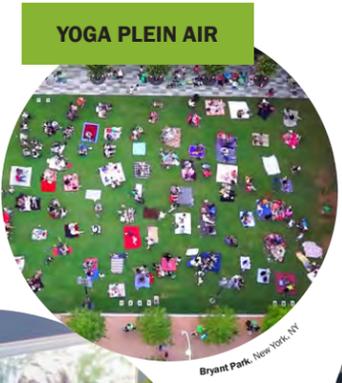
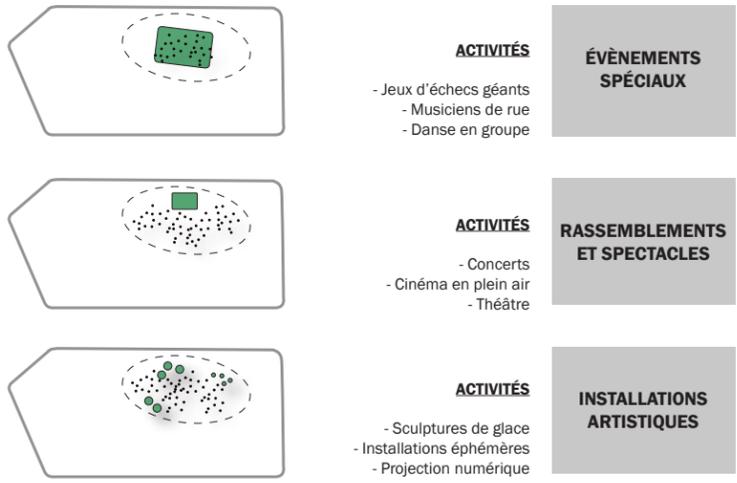


AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision prochaine dans le respect des lignes directrices et orientations adoptées dans le présent document.



PLAINE MULTIFONCTIONNELLE

PROGRAMMATION POTENTIELLE : UNE PLAINE MULTIFONCTIONNELLE



4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC B



TABLES



SALON DE VERDURE



MOBILIER URBAIN



BASSIN D'EAU



PARVIS D'EAU AU CENTRE DE LA PLACE

AVIS AU LECTEUR

Concept présenté à titre informatif .
Le présent projet fera l'objet d'une révision
prochaine dans le respect des lignes
directrices et orientations adoptées dans
le présent document.



4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

AMÉNAGER UN POINT D'EAU CENTRAL

L'implantation d'un parvis d'eau révélera un passé industriel dans le secteur Griffintown, lié à l'importance de l'eau. Cet objet polyvalent au centre de la place bonifiera l'expérience du site pour les résidents et usagers et offrira de nombreuses activités au gré des saisons.

SCÉNARIO RETENU - PARC B



AVIS AU LECTEUR
Concept présenté à titre informatif .
Le présent projet fera l'objet d'une révision
prochaine dans le respect des lignes
directrices et orientations adoptées dans
le présent document.

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC B

VÉGÉTAUX PROPOSÉS : UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR



AVIS AU LECTEUR
Concept présenté à titre informatif .
Le présent projet fera l'objet d'une révision
prochaine dans le respect des lignes
directrices et orientations adoptées dans
le présent document.

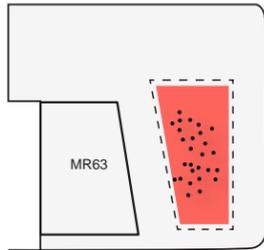


PLANTER DES SALONS DE VERDURE

Dans un contexte urbain fortement minéralisé, des salons de verdure plus intimes, composés d'arbres et d'arbustes, borderont l'espace public. Une gamme de mobilier urbain accommodant les usagers au gré de la journée y sera implantée. Un alignement d'arbres le long des rues Peel et Ottawa complétera le site.

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC B

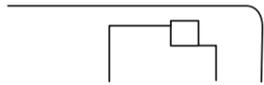


ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

L'espace ouvert du parvis permet d'accueillir toutes sortes d'activités et d'évènements extérieurs

ACTIVITÉS

- Jeux d'échecs géants
- Musiciens de rue
- Danse en groupe

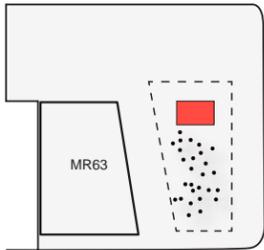


RASSEMBLEMENTS ET SPECTACLES

Propice aux grands rassemblements permettant l'installation de scènes ou plateformes pour la tenue de spectacles

ACTIVITÉS

- Concerts
- Cinéma en plein air
- Théâtre

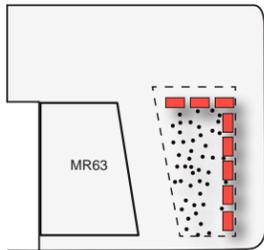


FOIRES ET MARCHÉS PUBLICS

Des chapiteaux, tentes ou camions de cuisine de rue peuvent être installés au centre de la place pour accueillir différents types de marchés publics

ACTIVITÉS

- Marché d'artisans
- Cuisine de rue
- Foire alimentaire
- Marchés publics

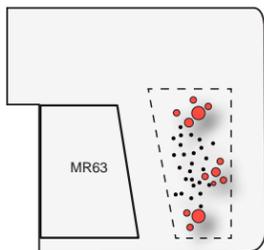


INSTALLATIONS ARTISTIQUES

Exposition d'œuvres d'art et d'installations artistiques pour animer l'espace public en toute saison

ACTIVITÉS

- Sculptures de glace
- Installations éphémères
- Projection numérique



RASSEMBLEMENTS ET SPECTACLES



FOIRES ET MARCHÉS PUBLICS



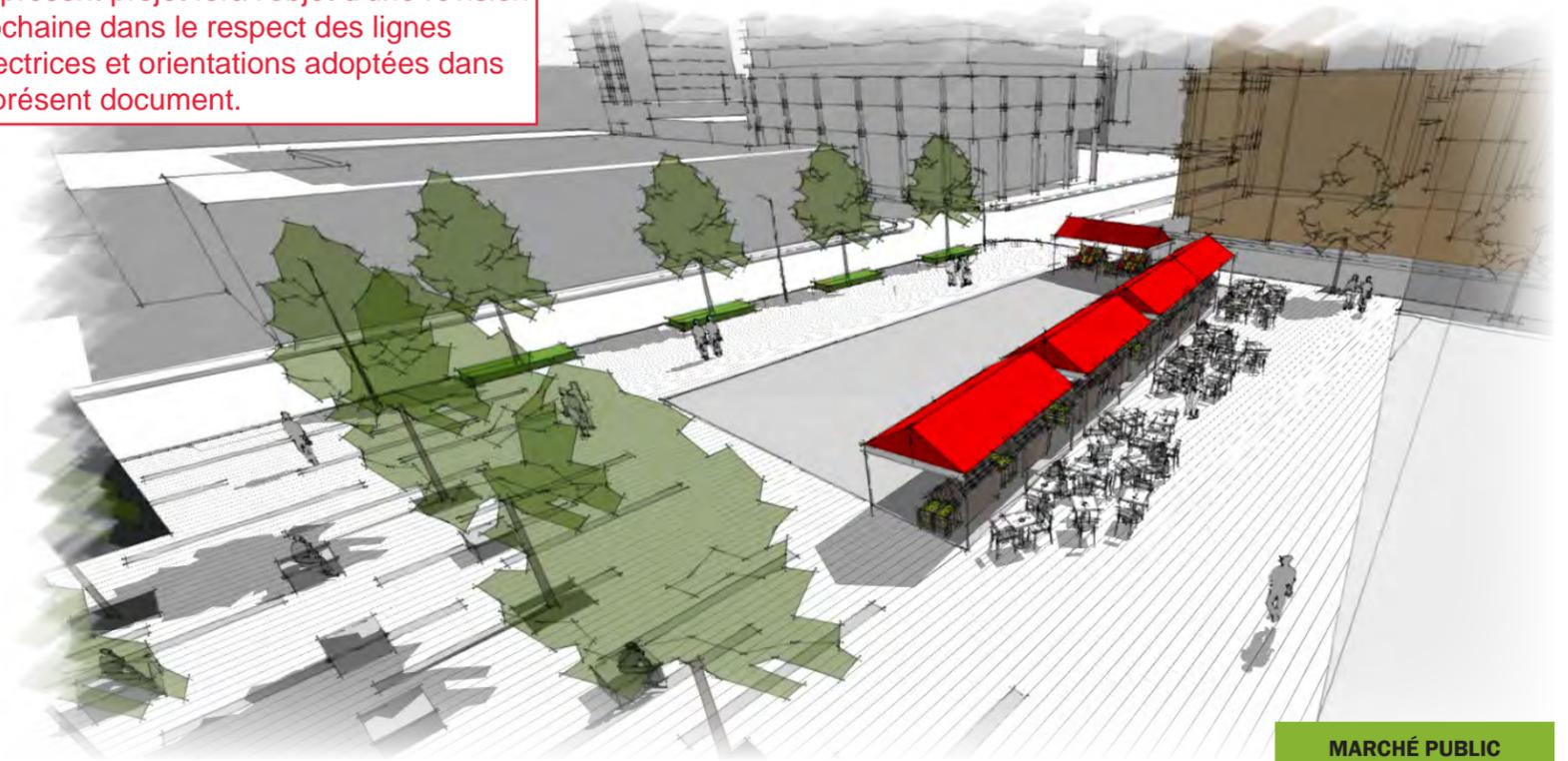
INSTALLATIONS ARTISTIQUES



AVIS AU LECTEUR
 Concept présenté à titre informatif .
 Le présent projet fera l'objet d'une révision prochaine dans le respect des lignes directrices et orientations adoptées dans le présent document.

DISPOSER D'UN SITE POLYVALENT

La place se veut un site ouvert et multifonctionnel. Discret, le bassin d'eau se retirera et laissera la place à une surface plane qui supportera une programmation variée adaptée à de nombreux évènements, en toutes saisons.



MARCHÉ PUBLIC



CINÉMA PLEIN AIR

4. DÉMARCHES PARTICIPATIVES

SCÉNARIO RETENU - PARC B

AVIS AU LECTEUR

Concept présenté à titre informatif .
Le présent projet fera l'objet d'une révision
prochaine dans le respect des lignes
directrices et orientations adoptées dans
le présent document.

CÉLÉBRER LA CULTURE ET LE PASSÉ

Un point d'eau central ainsi que les œuvres d'art du corridor culturel célébreront le riche patrimoine industriel et la culture montréalaise. La réflexion de la façade de la caserne, les bâtiments environnants ainsi que les œuvres d'art sur l'eau attireront l'œil des passants, animeront la place et lui conféreront une identité propre, une signature.



LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT
POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

5

DÉFINITION DES BESOINS POUR LES TROIS PARCS

5. DÉFINITION DES BESOINS POUR LES TROIS PARCS

Les points marquants ou les lignes directrices pour l'aménagement des nouveaux espaces publics, qui suivront dans le prochain chapitre, ont été définis à la suite de l'analyse des documents préalablement mentionnés, des recherches historiques et de l'étude des lieux. Voici le sommaire d'éléments pertinents à prendre en compte pour la conception des trois parcs :

	IMPORTANCE DE L'EAU	HISTOIRE
ACTIONS DU PPU		<ul style="list-style-type: none"> • “Capitaliser sur la valeur ajoutée que représente le patrimoine dans la revitalisation du quartier.” PPU p.12
RÉSUMÉ DU RAPPORT DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS (2016)	<p>1. Considérer le paysage urbain historique comme le résultat de la superposition et de l'entrecroisement des valeurs naturelles, culturelles et anthropiques dans le temps</p>	<p>8. Faire des nouveaux espaces publics des lieux qui traduisent l'histoire du quartier</p>
BESOINS ISSUS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation de plans, de fontaines et de jeux d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur du patrimoine • Intérêt dans la toponymie • Panneaux d'interprétation
ATELIER DE CODESIGN INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Célébrer et marquer l'eau • Créer des îlots de fraîcheur 	<ul style="list-style-type: none"> • S'inspirer et révéler le patrimoine • Mise en valeur des potentiels vestiges archéologiques
ENJEUX D'AMÉNAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Évoquer l'importance de l'eau dans le développement du secteur • Assurer une gestion écologique et responsable de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappeler que Griffintown est au cœur de l'histoire industrielle et de l'imaginaire de Montreal • Créer un quartier tourné vers l'avenir sans oublier son passé • Rappeler l'histoire des fermes et vergers antérieurs à l'ère industrielle
POTENTIEL DE MISE EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Jardin de pluie • Surface d'eau/ fontaine/ brume • Canniveau ou rigole • Tracé des anciens cours d'eau • Réutiliser l'eau de pluie et des bassins à même les espaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation historique sur place (présence du canal, inondations, etc.) • Parcours artistique / historique • Mise en valeur du cadre architectural patrimonial • Vergers/ potagers/ palette végétale comestible

5. SYNTHÈSE DES BESOINS

	CULTURE	COMMUNAUTÉ ET FLEXIBILITÉ
ACTIONS DU PPU	<ul style="list-style-type: none"> « le PPU reconnaît la notion du “corridor culturel de la rue Ottawa” comme axe structurant de Griffintown » PPU p.27 « Prévoir l'aménagement d'espaces permettant la diffusion artistique sous toutes ses formes dans la programmation des nouveaux lieux publics » PPU p.28 “... Supporter des activités à caractère culturel à proximité des rues Ottawa et William ». PPU p.55 	<ul style="list-style-type: none"> « Viser l'éclosion d'un quartier mixte et multifonctionnel en lien avec les quartiers environnants » PPU p.12 “...favoriser l'animation du quartier » PPU p.12 « consolider le tissu social et créer des liens » PPU p.34 « Construire un milieu de vie durable et innovant – milieu de vie mixte placé sous le signe de la production et de l'innovation » PPU p.15
RÉSUMÉ DU RAPPORT DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS (2016)	9. Aménager des lieux qui stimuleront la créativité, la diffusion de l'art, l'appropriation, la socialisation et les rassemblements	2. Créer des espaces publics qui s'adapteront aux besoins évolutifs d'un secteur en croissance accélérée
BESOINS ISSUS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> Lieu dynamique (parc B) Lieu de destination et festif (parc C) Manifestation artistique et programmation culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Achalandage en journée et soirée Espaces ouverts et non surchargés, mais avec du mobilier
ATELIER DE CODESIGN INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le corridor culturel S'insérer dans un contexte innovant (œuvres numériques et technologiques) 	<ul style="list-style-type: none"> S'insérer dans une complémentarité avec les sites et parcs adjacents Aménager des terrains multi-fonctionnels ou libres d'usages définis S'adapter au contexte de Ville Intelligente
ENJEUX D'AMÉNAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'axe culturel de la rue Ottawa, en connexion avec les parcs Intégrer des pratiques culturelles et artistiques aux pratiques des parcs 	<ul style="list-style-type: none"> Susciter la mobilité active Laisser les gens s'approprier les espaces avec le temps Favoriser la pratique spontanée
POTENTIEL DE MISE EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> Intégration d'œuvres d'art public Parcours artistique Programmation culturelles des espaces libres Lieu de contemplation 	<ul style="list-style-type: none"> Plateau sportif polyvalent Plaine de jeu libre Promenade urbaine multifonctionnelle Lieu d'approvisionnement alimentaire (aire de pique-nique, zone pour camions de cuisine de rue, marché)

5. SYNTHÈSE DES BESOINS

	VERDISSEMENT	ACTIVITÉS PHYSIQUES
ACTIONS DU PPU	<ul style="list-style-type: none"> • “Réduction des îlots de chaleur, augmentation de la canopée et de la végétation, amélioration de la qualité de l’air” PPU p.53 • “Créer des espaces verts” PPU p.12 	
RÉSUMÉ DU RAPPORT DES BESOINS ET PROGRAMMATION DES NOUVEAUX LIEUX PUBLICS (2016)	<p>3. Accroître le verdissement du secteur et fournir des solutions innovantes quant à la gestion des eaux de ruissellement</p> <p>7. Promouvoir la saine alimentation en aménageant des aires de culture, de cueillette, de vente et de consommation de produits frais</p>	<p>4. Intégrer des aires de récréation et des équipements multigénérationnels qui favoriseront l’activité physique</p>
BESOINS ISSUS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	<ul style="list-style-type: none"> • « Nature abondante » • Écrin boisé (parc C) 	<ul style="list-style-type: none"> • Parc sportif (Parc C) avec des besoins pour des terrains de tennis, soccer, basketball, etc. • Terrains multifonctionnels
ATELIER DE CODESIGN INTERNE	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des poumons de quartier • Innovation en matière de gestion des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des lieux pour s’amuser et jouer • Innover dans les activités sportives • Inciter à de saines habitudes • Polyvalence des surfaces
ENJEUX D’AMÉNAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des parcs des outils de lutte contre le changement climatique • Améliorer la qualité de l’air et de vie des citoyens • Abaisser la température et les réduire les îlots de chaleur • Rehausser l’offre en aire d’alimentation ou zones cultivables 	<ul style="list-style-type: none"> • Susciter l’activité et le jeu pour tous • Rehausser l’offre d’équipement sportifs dans le secteurs • Contenter une forte densité de population avec des terrains peu demandants en superficie
POTENTIEL DE MISE EN OEUVRE	<ul style="list-style-type: none"> • Espace vert piétonnable • Forêt urbaine • Ombrage végétal • Espaces cultivables par la communauté • Plantes comestibles, potagers et vergers (plan de dev. de MTL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain multisport • Nouvelles pratiques sportives (Parkour, Playtrek, etc.) • Aire de jeux pour adultes et aînés

LIGNES DIRECTRICES D'AMÉNAGEMENT
POUR TROIS NOUVEAUX PARCS DE GRIFFINTOWN

6

LIGNES DIRECTRICES

6. LIGNES DIRECTRICES : UNE VISION GLOBALE

« CELUI QUI NE SAIT PAS D'OÙ IL VIENT NE PEUT SAVOIR OÙ IL VA. » ANTONIO GRAMSCI.

MISSION

Aménager trois lieux publics dans le secteur Griffintown, enchâssés dans un continuum d'espaces publics, en célébrant le passé de ce site industriel, culturel et patrimonial.

L'ARCHIPEL URBAIN

“Prenant appui sur une exception dans la grille de rues, le fragment urbain cerné par les rues William au nord, Ottawa au sud et le viaduc ferroviaire à l'est est compris métaphoriquement comme archipel urbain. L'archipel forme un nouvel espace public porté à l'échelle du quartier. À terme, il inclut trois nouveaux parcs de quartier dont les ambiances et les usages seront complémentaires.” (Extrait des lignes directrices des rues de Griffintown)

OBJECTIFS

Planifier et créer des parcs-jardins et places publiques au cœur de « l'archipel urbain »:

- Offrant une série d'espaces libres et/ou programmés, mettant en valeur l'importance historique de l'eau sur l'essor du quartier ainsi que son rôle actuel dans un contexte de changements climatiques;
- Favorisant la diffusion culturelle pour une communauté en devenir;
- Caractérisé par une vision d'ensemble forte (oeuvre paysagère forte) et par la proposition d'aménagements développant une identité novatrice et iconique;
- Attribuant à Griffintown des lieux de détente, de contemplation, de socialisation et de divertissement passera notamment par un traitement respectant l'importance historique et culturelle du secteur, et ce, dans le but de mettre en valeur le riche passé industriel, bâti et paysager du quartier.

LES LIGNES DIRECTRICES :

1. MARQUER L'HISTOIRE DU QUARTIER

2. PROMOUVOIR LA CULTURE

3. CONSOLIDER UNE COMMUNAUTÉ EN DEVENIR PAR LA FLEXIBILITÉ SPATIALE

4. LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

5. SUCITER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE JEU

L'élaboration d'une vision d'ensemble forte où toutes les interventions participent à une œuvre paysagère cohérente avec l'histoire du lieu, à l'expérience des visiteurs ainsi qu'à la mise en œuvre d'une diversité écologique;

– Le respect de l'esprit du lieu grâce à la cohérence des aménagements proposés et renforcer le caractère unique du secteur;

– La proposition d'aménagements développant une identité novatrice et iconique, appelée à devenir une référence identitaire forte pour le milieu.

6. LIGNES DIRECTRICES

1. MARQUER L'HISTOIRE DU QUARTIER

ACTIONS:

1 — Multiplier la présence de l'eau sous toutes ses formes afin de stimuler l'imagination et le jeu

- Aménager
 - des fontaines et brumisateurs;
 - des miroirs d'eau ou bassins;
 - des jeux d'eau;
 - un fil de l'eau (ruisseau, rigole, caniveau)

- Prévoir des zones de relaxation ou des haltes à proximité des éléments en lien avec l'eau afin d'entrer en contact direct avec celle-ci.

2 — Respecter les tracés fondateurs

- Garder les vues ouvertes sur le patrimoine architectural et le paysage environnant (centre-ville);
- Renforcer visuellement les axes structurants;
- Respecter le patrimoine bâti, les tracés fondateurs, les axes historiques et la trame de rues.

3 — Évoquer le passé industriel du secteur

- Mettre les vestiges historiques et archéologiques en valeur (lorsqu'approprié);
- Utiliser des matériaux locaux se rapportant à la spécificité du lieu (patrimoine et géographie : passé industriel, portuaire et le Canal-de-Lachine);
 - brique d'argile;
 - métal, fer, acier, fonte;
 - bois;
 - pierres et minéraux — calcaire;
 - utilisation de la brume (allusion à smokey valley).

- **4 — Évoquer le passé agricole de la ferme Saint-Gabriel** (caractérisée par ses vergers et ses champs de culture) **et le Fief Nazareth** (caractérisé par ses terres louées à l'époque pour le pâturage du bétail);

- Faire allusion aux rangs agricoles en reprenant la forme originale des lots;
- Réinterpréter les lieux (vergers, champs de culture, friches) en faisant allusion au passé végétal du secteur et en les adaptant aux réalités contemporaines (jardins productifs, agriculture urbaine, sous-bois, etc.);
- Utiliser la palette végétale s'inspirant des espèces d'antan.

Afin de créer des espaces publics de qualité significatifs pour une nouvelle communauté, le passé de Griffintown est un des marqueurs identitaires forts. L'histoire agricole et industrielle du quartier offre notamment l'opportunité d'orienter l'identité des futurs aménagements et de traduire la spécificité du lieu. Un traitement harmonieux permettra également une optimisation de la qualité des connexions à l'histoire collective, à leur communauté et à leur environnement.

Un aménagement spécifique capitalisant sur l'histoire du quartier permet ainsi de se démarquer au sein de la ville.

LA PRÉSENCE DE L'EAU

La présence de l'eau est à l'origine de la création et de l'évolution de Griffintown (l'ancien tracé de la rivière, le canal de Lachine, énergie hydraulique, etc.).

Cet élément, essentiel dans l'architecture de paysage, occupera une place d'intérêt dans les futurs parcs à Griffintown.

L'eau offre un vaste éventail de possibilités et peut être mise en valeur de multiples façons telles des fontaines, rigoles, jeux, jardins d'eau, brume, etc. L'eau permet également de susciter la créativité dans sa représentation. Œuvre d'art, le lien avec l'eau pourrait par ailleurs s'arrimer au corridor culturel. Il est notamment prouvé que sa présence dans l'espace public réduit les nuisances sonores en milieu urbain et procure un sentiment de bien-être de façon significative.

La gestion des eaux de ruissellement est un enjeu majeur qui doit être considéré lors de la conception d'un nouvel espace public. Identifié comme le secteur de l'innovation, la gestion des eaux de pluie dans ces nouveaux lieux pourra justement, en plus de répondre aux objectifs de développement durable de la Ville, devenir un élément marquant.

L'implantation d'éléments en lien avec l'eau sera l'occasion de rappeler l'importance de celle-ci dans le passé industriel de Griffintown, et enrichira l'expérience de chaque espace public pour les riverains et les divers usagers.

JETS D'EAU



Place de canotiers, par DAoust LESTAGE + ABCP, Québec.

BRUMISATEURS



Place de canotiers, par DAoust LESTAGE + ABCP, Québec.

Ancienne carte de la ferme St-Gabriel, Archive du Canada

PARCOURS D'EAU



Tanner Springs Park, par Atelier Dreisettl, Portland, É-U.

MIRROIR D'EAU



Averbode Abbey Square, par OMGEVING, Belgique

RUISSEAU SEC



Hassett Park, par Jane Irwin Landscape architecture, Canberra, Australie.

FONTAINE - SCULPTURE



The Pinnacle, par Janet Rosenberg & Studio, Toronto.

6. LIGNES DIRECTRICES

1. MARQUER L'HISTOIRE DU QUARTIER



Industries au bord du canal-de-lachine, Archives du Canada

BASSINS - 1948

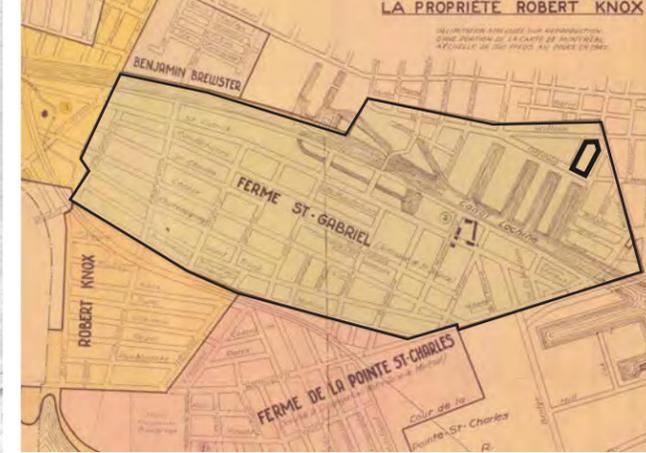


État des lieux en 1946, Archives Ville de Montréal

LA PETITE RIVIÈRE : L'ANCIEN TRACÉ DE LA RIVIÈRE RESSURGIT DANS LE PARC



PATRIMOINE PAYSAGER - FERME ST-GABRIEL



Maison St-Gabriel, Montréal, QC.

FERME ST-GABRIEL ET FIEF NAZARETH



Plan extrait de: "La mise en valeur du patrimoine du secteur de planification détaillée Griffintown", Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal

INONDATIONS



Inondations Square Chabolliez, Musée McCord.

BASSINS PEEL



Canal-de-lachine - Bassin Peel avec Pont Wellington - Griffintown, Montréal - Musée McCord

PATRIMOINE ARCHITECTURAL



Caserne 3, Montréal, QC



Lachine Hydraulic & Land Co. Building, photo: Prével

VESTIGES DU CANAL



Canal-de-lachine - Griffintown, Montréal - Musée McCord

6. LIGNES DIRECTRICES

Dans les espaces publics, la culture se déploie sous différentes formes (spectacles, expositions, installations d'objets ponctuels, etc.) suscitant l'intérêt, la participation et la découverte chez la population. Elle stimule et éveille les sens des citoyens et crée une dynamique particulière en créant des noyaux d'animation dans les espaces publics des villes et des quartiers.

Déjà bien équipé en matière d'établissements de nature créative (galeries, imprimeurs, artistes, salles événementielles, etc.), l'axe culturel sera une excellente opportunité de lier les différents lieux culturels et créatifs du quartier et fera office de vitrine sur cette industrie effervescente.

Les parcs seront les haltes ainsi que les points forts de la promenade « culturelle » le long de la rue Ottawa.

L'intégration de l'art public dans les projets sous responsabilité municipale s'attache à l'aménagement d'œuvres d'art participant à la qualité des milieux créés et contribuant à l'identité des espaces publics destinés à l'usage des citoyens.

Dans le cadre des présentes lignes directrices, l'art public vise la complémentarité et la diversité des interventions artistiques proposées. L'intégration optimale des œuvres à leurs sites d'implantation tout en assurant la disponibilité des ressources nécessaires à la réalisation de la programmation est également à considérer. Conçues pour être flexibles et accueillantes aux opportunités qui se dessineront dans les prochaines années, les orientations pour l'art public pourront être amenées à évoluer.

Dans le contexte du projet Griffintown, la programmation pour l'art public tire profit de la réalisation de nouveaux espaces publics qui seront au cœur de ce milieu de vie, et ce dans le but de rapprocher l'art des citoyens. Ces espaces publics étant tous en lien avec la rue Ottawa, épine dorsale de ce nouveau quartier, les œuvres d'art public seront pour la plupart situées dans l'interface entre la rue, d'un côté, et les parcs et les places, de l'autre. Elles créeront ainsi un corridor artistique, liant deux complexes majeurs pour le milieu des arts visuels montréalais qui sont situés aux extrémités dudit corridor : d'abord Arsenal art contemporain Montréal à l'ouest (où l'on retrouve entre autres une galerie, des espaces d'exposition et des ateliers), puis Fonderie Darling à l'est (qui comprend notamment des salles d'exposition, des ateliers et des résidences).

À l'image des institutions et des entreprises du quartier (dont le Quartier de l'innovation et l'École de technologie supérieure), la mise en œuvre des projets d'art public se fera de manière innovante et créative; qualités qui seront également celles des œuvres qui résulteront de la démarche.

2. PROMOUVOIR LA CULTURE

ACTIONS:

1 - Libérer des espaces permettant la diffusion artistique et dédiés aux activités culturelles

- aménager des espaces permettant la tenue d'événements culturels afin de diffuser les qualités créatives du secteur;

2 - Mettre en valeur l'axe culturel de la rue Ottawa

- assurer une connexion physique ou visuelle entre les environnements adjacents, via la mobilité active notamment;
- implanter un Wayfinding efficace, pour s'orienter et pour s'imprégner de la culture des lieux;

3 - Créer un écrin pour les futures œuvres d'art public

- favoriser les œuvres d'art qui s'intègrent aux parcs;
- encourager les œuvres d'art qui célèbrent le riche patrimoine du site et le caractère unique de Griffintown;
- promouvoir un art public qui encourage l'interaction avec les usagers à participer à la mise en animation des parcs.

INTÉGRATION DE L'OEUVRE D'ART DANS LES PARCS:

Parc A

L'oeuvre d'art sera implantée sur le parvis de la rue Ottawa en lien avec le corridor culturel caractérisant la rue. Elle marquera le seuil de ce dernier, et proposera une expérience de découverte immersive pour les usagers qui y déambuleront et y traverseront pour accéder au reste des aménagements proposés dans le parc. Elle sera inspirée du patrimoine industriel du quartier.

Parc B

L'oeuvre d'art sera implantée sur le miroir d'eau (bassin) et participera à l'animation de la place publique et de la rue. Elle mettra en valeur le cadre bâti environnant, soit la caserne 3 du Service d'incendie de Montréal et le futur bâtiment MR-63.

6. LIGNES DIRECTRICES

En raison d'un zonage exclusivement industriel en 1963, le quartier s'est transformé et vidé de ses habitants jusqu'en 1990.

Avec l'implantation de l'ÉTS, du Lieu national historique du Canal-de-Lachine, la mise en œuvre du PPU, un nouveau quartier est en train de voir le jour avec des habitants qui contribueront à créer une communauté. L'explosion immobilière des années 2010 a par ailleurs favorisé l'émergence d'immeubles résidentiels denses et de grande hauteur composés de peu d'espaces collectifs au sol.

Il incombe donc au réseau d'espaces publics, et particulièrement aux parcs de rétablir cet équilibre entre l'espace public et privé tout en agissant en tant que centres civiques et incubateurs de communauté.

Le profil des résidents de Griffintown se diversifie. Les espaces publics doivent donc être conçus pour offrir une panoplie d'activités répondant aux besoins divers des résidents et familles, mais également des travailleurs, des étudiants ou des visiteurs du quartier. Ainsi, les aménagements doivent favoriser l'interaction et la connexion afin de faire naître un sentiment d'appartenance dans cette communauté en pleine croissance.

D'autre part, pour que les nouveaux espaces publics répondent aux besoins des résidents de Griffintown, ils doivent également pouvoir s'adapter, autant au courant d'une journée ou des saisons que pour ses différents usagers ainsi qu'à l'évolution des besoins de la communauté à moyen terme. Enfin, l'aménagement d'espaces publics avec des aires ouvertes et multifonctionnelles offrira ainsi aux usagers des espaces libres favorisant l'appropriation du milieu.

3. CONSOLIDER UNE COMMUNAUTÉ EN DEVENIR PAR LA FLEXIBILITÉ SPATIALE

ACTIONS:

1 — Dégager des espaces flexibles et multifonctionnels pour supporter des activités communautaires variées à longueur d'année

- Grande plaine multifonctionnelle pour les jeux libres ;
- terrain ouvert pour la tenue d'évènements ponctuels ;
- surface dure pour les marchés ou « camions de cuisine de rue » ;
- infrastructures permanentes pour les évènements spéciaux (prise de courant, accès wi-fi, abri, etc.).

2 — Assurer des aménagements multigénérationnels pour pouvoir desservir une grande variété d'usagers et encourager les interactions entre les groupes d'âge

- Terrains de jeux pour enfants de tout âge (hébertisme revu et corrigé, etc.) ;
- jeux urbains (ping-pong, pétanque, échecs, baby-foot, etc.) ;
- jeux d'eau (jets, brumisateurs, etc.).

3 — Intégrer des mesures d'accessibilité universelle

- facilitation de l'accès direct pour les gens à mobilité réduite et les familles ;
- travail fin sur le nivellement ;
- inclusion des espaces libres à côté des bancs permettant l'accueil et le passage d'un fauteuil roulant ou d'une poussette.

4 — Préserver des espaces propices à des activités qui encouragent le repos et la contemplation

- localisation des bancs/assises à proximité des terrains de jeux et de sports afin de faciliter la présence constante au courant de la journée ;
- localisation des espaces à distance des potentielles sources de bruits (activités physiques, ou le passage de la rue).

5 — Réserver des zones accessibles et aménagées à l'intérieur des parties boisées avec mobilier adéquat.

6 — Aménager des parterres de verdissement flexibles et programmables dédiés à l'agriculture urbaine avec un potentiel de pédagogie connectant les gens aux bienfaits des plantes comestibles et médicinales.

JEUX D'EAU POUR TOUS



Jamison Square, Portland, É.U.

PROGRAMMATION VARIÉE



Concert plein air Spruce Street Harbor Park, Philadelphie, É.U.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE



Accessibilité universelle, Seattle, É.U.



Cinéma plein air Miami Beach SoundScape Park, Miami Beach, Florida, É.U.

PLAINE MULTIFONCTIONNELLE



The Fields Park, par Cheryl Barton, Portland, É.U.



Yoga en plein air Bryant Park, New York, NY

ÉQUIPEMENTS D'EXERCICE



Klyde Warren Park, Dallas, TX

AIRE DE JEUX INTÉGRÉE DANS LE PAYSAGE



Garden City Park, Richmond, BC

RASSEMBLEMENTS FAMILLE/AMIS



Famille en pique-nique dans park multigénérationnel, Géorgie, É.U.

6. LIGNES DIRECTRICES

L'aménagement des parcs contribuera à rétablir un équilibre entre les espaces minéralisés et les zones de verdure du quartier.

Hormis le Lieu historique du Canal-de-Lachine, le contexte urbain de Griffintown, fortement minéralisé, souffre actuellement d'un manque d'espaces verts et d'endroits où les riverains peuvent profiter de verdure. Avec le développement urbain qui s'intensifie et se densifie dans le quartier les nouveaux espaces publics doivent offrir une variété de typologies végétale pour combler le manque d'espaces verts et ce, malgré un ratio projeté, à terme, de 1,1 ha/hab..

Enfin, outre le rôle récréatif pour le bien-être physique et mental des citoyens, ces espaces contribueront à jouer un rôle environnemental afin d'assurer la qualité de l'air, réduire les îlots de chaleur et offrir des îlots de fraîcheur.

SALON DE DÉTENTE SOUS LES ARBRES



Brochstein Pavilion, Houston, Texas, E.U.

4. LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTIONS:

1 – S'inscrire en avec les principes de développement durable et les pratiques « alternatives » de gestion des eaux :

- innover dans la gestion durable des eaux de ruissellement et en faire un point d'intérêt, paysager, ludique ou pédagogique;
- aménager si possible des ouvrages de rétention (jardins de pluie) pour les occurrences de pluies fortes;
- réutiliser l'eau des fontaines à des fins d'irrigation, de jeux, etc.
- Rendre visible et compréhensible le parcours de l'eau.

2 – Favoriser la biodiversité et les habitats écologiques pour la flore et la faune.

- Fournir une palette végétale complète, incluant les strates arborée, arbustive et herbacée;
- choisir une palette végétale mellifère, attirant la faune aviaire;
- assurer une connexion des espaces végétalisés entre eux, mais également en relation avec les arbres et fosses des rues adjacentes.

3 – Assurer un fonctionnement simple et autonome des espaces

- Réduire les besoins en consommation d'eau : planter des végétaux indigènes et xérophytes lorsque possible;
- augmenter les zones perméables;
- choisir des végétaux qui requièrent peu d'entretien;

4 – Promouvoir le verdissement, augmenter la canopée, réduire les îlots de chaleur, créer un microclimat assurant le confort à tout moment de l'année afin de maximiser les temps d'utilisation de l'espace

- Aménager des salons de verdure composés d'arbres et d'arbustes;
- assurer l'ombrage lors des périodes estivales.
- Abri du vent d'hiver;
- toit/zone couverte pour les temps de pluie.

RÉINTERPRÉTATION DE L'ALIGNEMENT DES RANGS



Parc Pellissier, Boé, Lot et Garonne, France

AMÉNAGER DES JARDINS DE PLUIES / ZONES INONDABLES



Rives de la Haute Dèule, France

JARDINS EN MOUVEMENT



Park Wetzgau, Schwäbisch Gmünd, Allemagne

AGRICULTURE URBAINE



Gary Comer youth center, Chicago, E.U.



6. LIGNES DIRECTRICES

Le secteur compte un nombre de plateaux sportifs et d'aires de jeux insuffisants. Bien que la surface disponible en espaces verts soit restreinte, il est nécessaire de réfléchir à un usage raisonné des espaces qui bénéficiera au plus grand nombre.

Les trois parcs s'intégreront dans l'esprit de la mobilité active au sein du quartier, ils seront accessibles à pied et à vélo par les travailleurs et résidents et s'intègrent à un réseau de parcs déjà existant dans le quartier. Des allées et des sentiers inviteront les citoyens à découvrir les différents espaces des parcs. L'équipement de mobilier permettra le repos et la contemplation des aménagements créés.

Des équipements de jeu ludiques et récréatifs permettront aux citoyens de s'approprier des espaces et faire de l'activité physique. Les grands espaces ouverts multifonctionnels seront appropriés pour la pratique de diverses activités récréatives.

5. SUCITER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE JEU

ACTIONS:

1 – Créer des lieux innovants pour s'amuser et jouer

- « Urban playgrounds »
- Parkour et Playtrek

2 – Aménager des terrains multifonctionnels (plutôt que des terrains monospécifiques) et accessibles à tous

- Création d'espaces ouverts permettant la pratique d'activités diverses, récréatives ou culturelles.



Fields Park, Portland, É.U.



Fields Park, Portland, É.U.



Ligier Park, Toronto, Canada.



Équipements d'exercice de la cie Trek Fit



Urban Outfitters Headquarters, Philadelphie, É.U.



Navy Yard Park, Washington, É.U.



Ligier Park, Toronto, Canada

PROJET | PAYSAGE

PLANIFICATION ET ARCHITECTURE DE PAYSAGE